

DACP

REF : DACP2016033

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Réserve parlementaire 2016 portant sur l'aménagement du cinquième fauteuil dentaire pour le Centre Municipal de Santé, ainsi que la création d'une salle de stérilisation. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

EXPOSE :

La ville d'Aubervilliers bénéficie pour l'année 2016 d'une réserve parlementaire attribuée par Madame Evelyne YONNET-SALVATOR, sénatrice de la Seine-Saint-Denis, portant sur les travaux d'aménagement du cinquième fauteuil dentaire, ainsi que la création d'une salle de stérilisation au Centre Municipal de Santé pour un montant de 15 000 €.

Cette subvention vient s'ajouter à une demande de cofinancement sollicitée dans le cadre de la Dotation Politique de la ville 2016, actuellement en cours d'instruction à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Dans ce cadre vous avez approuvé le plan de financement prévisionnel le 15 septembre dernier, faisant apparaître un coût d'opération de 72 083,34 € HT (travaux et totalité des honoraires).

Or, la ville vient d'être informée par les services de l'État que, selon la circulaire d'application du décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'État pour les projets d'investissement et à la demande du Ministère de l'Intérieur, les dépenses d'honoraires éligibles ne doivent pas excéder 5% du montant total du projet faisant l'objet de la demande d'aide financière.

Partant de ce constat, le coût de l'opération évalué objectivement à 72 083,34 € HT n'est pas recevable du point de vue du financeur, qui lui estime que le montant finançable selon les textes susvisés est de 70 175,00 € HT.

Il y a donc lieu dans ces conditions de délibérer à nouveau pour approuver le plan de financement prévisionnel modifié pour tenir compte de cette obligation, sachant néanmoins qu'il ne s'agit là que d'un jeu d'écriture qui ne change rien au coût global de l'opération ni au montant de la réserve parlementaire octroyée par Madame la Sénatrice YONNET-SALVATOR, maintenue à 15 000,00 €.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le nouveau plan de financement prévisionnel et d'autoriser Madame la Maire à le signer ainsi que tout document relatif à l'aménagement du cinquième fauteuil dentaire, ainsi que la création d'une salle de stérilisation pour le Centre Municipal de Santé au titre de la réserve parlementaire 2016.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016033

Signataire : MC/ED

OBJET : Réserve parlementaire 2016 portant sur l'aménagement du cinquième fauteuil dentaire pour le Centre Municipal de Santé, ainsi que la création d'une salle de stérilisation. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,

Vu la circulaire d'application du 19 octobre 2000 relative au décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,

Vu le courrier du 15 juin 2016 de Madame Evelyne YONNET-SALVATOR, sénatrice de la Seine-Saint-Denis, proposant de subventionner, au titre de sa réserve parlementaire, l'aménagement du cinquième fauteuil dentaire de la Ville, ainsi que la création d'une salle de stérilisation,

Vu la demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville pour 2016 adressée aux services préfectoraux du Département de la Seine-Saint-Denis le 22 août 2016,

Vu la demande du Ministère de l'Intérieur visant à modifier le plan de financement prévisionnel de l'opération,

Vu le budget communal,

Considérant que ce projet peut bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville pour 2016 mais qu'il est également financé dans le cadre de la réserve parlementaire 2016.

Considérant qu'il convient, à la demande des services de l'État, d'approuver un nouveau plan de financement prévisionnel conforme à la circulaire d'application du 19 octobre 2000, et plus particulièrement au regard de la prise en compte des honoraires comme dépenses éligibles à hauteur de 5% du coût total de l'opération.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel relatif à l'aménagement du cinquième fauteuil dentaire de la Ville, ainsi que la création d'une salle de stérilisation annexé à la présente délibération ;

AUTORISE la Maire à le signer ainsi que tout document relatif à l'aménagement du cinquième fauteuil dentaire, ainsi que la création d'une salle de stérilisation pour le Centre Municipal de Santé au titre de la réserve parlementaire 2016.

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016



L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

A handwritten signature in blue ink, written over the name "Maria MERCADER Y PUIG".